

# **PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN**

Le plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Beauce-Sartigan s'inspire de la politique québécoise en la matière dont la volonté est de bâtir une économie verte. En effet, les plus de 20 000 tonnes de matières résiduelles produites chaque année sur notre territoire recèlent un potentiel indéniable à exploiter.

Ce plan a pour but d'éviter le gaspillage et de maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion de ses matières résiduelles.

L'objectif fondamental est que la seule matière éliminée soit le résidu ultime.

Pour atteindre cet objectif, le plan prévoit la mise en œuvre de mesures qui permettront de répondre aux principaux enjeux majeurs soit :

- Mettre un terme au gaspillage des ressources
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés
- Contribuer à l'atteinte des objectifs en la matière